



## ÉDITO

Des milliers de vacanciers fréquenteront les plages de la Méditerranée cet été, comme chaque année. Auront-ils conscience que sur l'autre rive de cette mer, par centaines, des cadavres d'enfants, de femmes et d'hommes flottent sur les eaux, êtres en quête des pays nordiques... destination sans doute illusoire... comme il est sans doute illusoire de penser qu'il est possible de contrôler le phénomène migratoire, comme illusoire sont les récentes déclarations du ministre de l'Intérieur à ce sujet... Catherine Wihtol de Wenden<sup>(1)</sup> nous invite à une autre réflexion. Il est urgent de dépasser la lecture du phénomène migratoire selon "la vision étatique et frontalière" que nous avons et de considérer le caractère durable et irréversible de ce phénomène dont le lien avec les évolutions du monde est évident : il apparaît dans l'urbanisation, dans les besoins du marché du travail, les risques environnementaux, l'instabilité du régime politique de certains pays, les mouvements d'idées...

Il faut se dire que nous entrons dans ce que Catherine Wihtol appelle "l'ère de la globalisation humaine"... ce qui doit nous conduire à ne plus vivre l'immigration comme une menace, tant sur le plan économique qu'identitaire. Du reste, le besoin de main-d'œuvre de notre Europe vieillissante oblige les États à infléchir leur vision du phénomène avec une certaine hypocrisie...

En fait, une vision élargie de la question de la migration des peuples se trouve dans les modalités du "vivre ensemble" comme le met en exergue le manifeste de la Ligue, une vision qui oblige à dépasser l'opposition entre l'intégration à la française et l'installation irréversible du "communautarisme" des pays anglo-saxons. Il faut en finir avec l'idée que le développement serait une alternative à la migration.

Cette même chercheuse nous invite alors à reconnaître la mobilité comme "un lien public mondial" appelant à l'établissement d'un droit où la liberté de circuler "serait le principe et sa régulation l'exception".

Chaque année, l'humanité paye un lourd tribut à maintenir cette inertie, cette incompréhension, cette vision étroite du phénomène migratoire.

Il est plus que temps de réagir, de se convaincre que la mobilité des peuples n'est pas une menace, mais un "fait social ordinaire"...

N'oublions pas celui qui n'est plus et celui qui est encore sur l'autre rive... et bon été...

Gérard Chanel

(1) La globalisation humaine, PUF.

# L'engagement associatif et le bénévolat

La France compte aujourd'hui 14 millions de bénévoles investis dans plus d'un million d'associations. Alors que certains estiment que le bénévolat n'a plus sa place dans une société moderne, ou tentent de l'intégrer dans un rapport marchand, d'autres imaginent une gouvernance largement basée sur cette pratique. La Ligue de l'enseignement, première coordination associative française d'éducation populaire, tient à exprimer sa position en la matière. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, notre mouvement s'est développé autour d'une volonté forte de fédérer les associations et les initiatives locales en phase avec son projet éducatif. Le bénévolat s'y est toujours développé comme un "engagement citoyen et militant" pour le développement d'activités à visée émancipatrice, dans la continuité de l'action de l'école.

## 1 Un engagement militant en évolution

Jusqu'au milieu des années 80, l'engagement militant des citoyens s'inscrivait plutôt dans un parcours long et pérenne. Avec l'effacement des combats politiques fondés sur des référentiels idéologiques radicalement antagonistes - marxisme contre capitalisme, socialisme contre néolibéralisme -, avec les évolutions sociales - mouvements humanitaires, avènement du développement durable - ou technologiques - société de l'immédiateté, du zapping -, les implications militantes se sont transformées. L'engagement citoyen s'effectue désormais davantage sur des durées plus courtes et par des actions plus ciblées. Par ailleurs, aujourd'hui, les trajectoires personnelles de chacun sont davantage soumises à des vicissitudes, des ruptures, et l'on doit tenir compte, dans son parcours, de phénomènes nouveaux comme l'entrée tardive dans le monde du travail, les périodes récurrentes de chômage, la mobilité professionnelle. Tous ces facteurs rendent difficile, pour la plupart des citoyens, un engagement associatif, y compris dans les classes moyennes dont sont issus, jusqu'aujourd'hui l'essentiel des bénévoles et salariés des associations d'éducation populaire.

## 2 Un investissement fondamental

Pour la Ligue de l'enseignement, le bénévolat relève d'une participation volontaire et non rémunérée à un projet collectif. Dans une société éclatée, où les techniques de communication individualisent les échanges, l'investissement



personnel dans un collectif doit être favorisé. Les liens sociaux s'établissent dans le dialogue, les échanges verbaux et la coopération. Ils se constituent de relations humaines, de solidarité vécue et d'activités partagées, comme savent les mettre en œuvre les associations. Dans un monde où les échanges marchands monétarisés ou sponsorisés sont la règle, l'engagement bénévole constitue la forme concrète d'une solidarité active. La Ligue de l'enseignement réaffirme fermement que la pratique bénévole demeure basée sur un engagement fondateur porté par des valeurs à caractère humaniste et solidaire. Il serait inconcevable de façonner un bénévolat de consommation qui mettrait en avant de manière exclusive son caractère occupationnel.

## 3 La nécessité d'une "initiation à l'engagement"

S'engager ne s'improvise pas. C'est pourquoi, il nous semble fondamental qu'une véritable "éducation" à l'engagement bénévole soit portée par notre réseau d'éducation populaire et ce, dès le plus jeune âge, en particulier dans les associations scolaires, les établissements d'éducation, les organismes de formation professionnelle ou encore par le développement des "junior associations". Le fait de favoriser l'engagement bénévole et ses finalités d'échanges humains s'avère structurant pour les citoyens en devenir. L'école publique doit également inciter les jeunes à s'engager dans la cité et à y agir bénévolement.

## 4 La professionnalisation des réseaux associatifs

Au fil du temps, le développement régulier dans les associations d'un certain nombre d'activités éducatives, culturelles, sportives ou de tourisme social, accompagné d'un renforcement constant de la réglementation publique et d'exigences de qualité exprimées par les participants, a eu pour conséquence une forte professionnalisation des réseaux associatifs. De même, avec la décentralisation des compétences de l'État aux collectivités locales, il est devenu nécessaire d'accompagner les politiques locales volontaristes engagées en matière de jeunesse, de loisirs de proximité, d'insertion par l'économie... Ces actions s'inscrivent dans la durée et nécessitant la participation de personnes aux compétences attestées pour répondre à des situations de plus en plus complexes, ont conduit à la professionnalisation des acteurs opérationnels. Répondant à la sollicitation de collectivités pour lesquelles la territorialisation des projets et des emplois n'était pas la meilleure des solutions, certains réseaux associatifs - dont la Ligue de l'enseignement - se sont révélés en capacité de porter une pratique démocratique d'élaboration et de suivi des projets et d'être aussi des employeurs efficaces.

## 5 Bénévolat et salariat : une indispensable complémentarité

La Ligue de l'enseignement s'attache à ce que le projet associatif permette

l'engagement des salariés comme celui des bénévoles et en articule la complémentarité. Les associations doivent revendiquer leur ancrage dans l'économie sociale et solidaire. Si les droits sociaux structurant le statut de salarié favorisent l'identification et la reconnaissance comme tel du citoyen indépendant dans la cité, les engagements bénévoles permettent d'acquérir une pratique démocratique indispensable au fonctionnement des associations d'éducation populaire. Le bénévolat est donc une pratique fondamentale, y compris dans les organisations associatives fortement professionnalisées. Il n'y a pas antinomie entre les diverses formes d'engagements si elles sont articulées dans un projet associatif clair. Les activités animées par des bénévoles peuvent être génératrices de savoirs et de compétences sociales qui, valorisées, pourront enrichir un parcours professionnel voire ouvrir la perspective d'accéder à une formation diplômante. L'implication bénévole ne peut, toutefois, s'inscrire dans cette seule finalité. C'est pourquoi, si l'action bénévole ne saurait être synonyme de médiocrité, les discours sur la "professionnalisation des bénévoles" sont hors de propos. En revanche, la Ligue de l'enseignement réaffirme la nécessité de développer des formations à destination des bénévoles, afin de permettre à chacun de développer un projet associatif dans la cité et de ne pas abandonner l'expertise à la seule technocratie, par ailleurs nécessaire. Les organisations qui font vivre le dialogue civil et démocratique doivent pouvoir être animées et dirigées par des acteurs issus du bénévolat. Nous ne devons pas renoncer à ce que les engagements bénévoles, notamment dans les classes sociales les moins favorisées de plus en plus exclues des lieux de pouvoir et de décision, permettent de faire émerger des "élites d'origine populaire". Forme d'implication sociale première pour faire société, l'engagement associatif bénévole constitue un axe primordial de la dynamique d'action de la Ligue de l'enseignement. L'évolution rapide des pratiques et des conditions de cet engagement, la diversité des formes qu'il prend et des lieux où il s'exerce exigent, pour qu'il perdure, une attention soutenue tant des pouvoirs publics que des responsables associatifs.

Extrait du texte adopté par le conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement en décembre 2008.

Consultez en ligne

**Auvergne**  
*laïque*

sur le site de la FAL  
du Puy-de-Dôme

[www.fal63.org](http://www.fal63.org)

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- **Randonnée** : 26 juin à Orcines : randonnée de la Saint-Jean : "Montée du Pariou"
- **Journée triathlon** : 26 juin à Pont du Château : volley-ball, pétanque, tir à l'arc, badminton

- **Manifestation** : 16 et 17 juillet à Ambert ; 27 et 28 août à Chappes : course auto challenge régional poursuite sur terre et kart-cross

USEP

- 28 juin à Riom (golf) : rassemblement départemental de golf

FORMATIONS

UFOLEP

- 25 au 29 août à Vichy : stage "brevet fédéral d'animateur en APE"

## Le nouveau bureau de la FAL

Le conseil d'administration de la FAL du 9 juin a élu son bureau :

**Président** : Gérard Chanel

**Vice-présidents** : Bernard Guillot et Guy Grand

**Trésorière** : Claude Mahinc

**Trésorière adjointe** : Christiane Brethenoux

**Secrétaire** : Christiane Bernard

**Secrétaire adjoint** : Régis Faucheux

**Membres** : Aleth Bador, Gilbert Cambe, Marie-Claude Pellez, Christine Schemith

**AUBIAT • BEAUMONT • BLANZAT • CHADIEU • MARINGUES • MÉNÉTROL • PONT-DU-CHÂTEAU • RIOM LOUBEYRAT • SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM • VERTAIZON**

## ALSH d'Aubiat : une agréable partie de campagne

En accueillant les correspondants d'*Auvergne laïque*, la directrice Nadège Beaufol nous a fait découvrir la plus petite structure gérée par la FAL parmi les dix ALSH aux statuts parfois bien différents. À quelques encablures d'Aigueperse, le centre d'Aubiat est actif depuis maintenant seize ans. Créé à l'initiative de mamans dynamiques et dévouées, il a longtemps été placé sous l'égide de "familles rurales" et portait le nom "des petits aventuriers". Depuis six ans maintenant, il est géré par la FAL. À son changement de statut, il a été décidé par la municipalité d'abandonner le secteur périscolaire pour concentrer son action sur les mercredis et les vacances. Cet ALSH des champs fonctionne avec un très petit budget à la mesure de la population scolaire concernée (quatre classes à Aubiat dont une "décentralisée" au village de Chazelles) soit une trentaine d'enfants - particulièrement des jeunes de 4 ou 5 ans. Une convention d'accueil a notamment été signée avec Artonne et Saint-Myon, mais elle ne s'oppose pas à ce que des enfants d'autres communes puissent être accueillis (ceux d'Aubiat et des communes conventionnées bénéficient d'un tarif préférentiel). La personnalité de la directrice, personnage du cru très impliquée localement, fait que l'ALSH vit en symbiose avec l'école, utilisant ses locaux et partageant ses équipements, mais également avec les ALSH voisins d'Aigueperse et de Thuret. Toutefois, la taille de la structure impose de fonctionner "au plus juste" et de rechercher coopération et partenariat avec les associations locales.

### Pratique

**Lieux de fonctionnement** : L'ALSH fonctionne dans les locaux mêmes de l'école. Si cela permet de disposer de salles à convenance et de matériels parfois communs, cela conduit à ce que les enfants passent leurs loisirs sur leur lieu de travail. Peu d'adultes se soumettraient à ce choix ! Cela nécessite



Casques et montures : une bien sympathique armada !

aussi de "scénariser" l'accueil chaque semaine et de tout démonter le mercredi soir. Heureusement, l'entente est totale avec les maîtresses et l'école assure la diffusion des informations en direction des parents.

**Effectifs** : 20 à 25 enfants le mercredi, jusqu'à 30 pendant les vacances scolaires. De plus, l'accueil des enfants étrangers en transit au Centre d'accueil de demandeurs d'asile de Bussièrès-et-Pruns (CADA) est une ouverture intéressante sur l'ailleurs et ses modes de vie différents.

**Encadrement** : Si l'encadrement des vacances, spécialement recruté, ne pose pas de problème, trouver du personnel pour les mercredis est un souci constant, encore plus à Aubiat que sur les autres ALSH, compte tenu de l'éloignement des centres urbains. La directrice doit souvent en plus de ses multiples tâches participer aux activités d'animation.

**Activités** : On retrouve la volonté d'aller au moins cher tout en respectant une qualité d'activités éducatives. "Oui, le budget impose des choix dans ces activités." On fera venir un animateur technique sur place, car "c'est moins cher que de déplacer le groupe en minibus".

Les sorties piscine sont impossibles eu égard aux normes d'encadrement. Mais on vit très bien sur place, en exploitant le milieu et la vie locale et les associations proches. Ainsi, l'ouverture sur différents sports et les veillées et nuitées du séjour d'été sont encadrées en partie par des bénévoles. Les activités de plein air s'imposent à Aubiat.

**Budget** : Environ 63 000 € pour 1 300 journées enfants, soit 48 € par journée financés à 35 % par les familles, 9 % par la CAF et 56 % par la commune.

**Projets et vœux** : Le transfert de l'école vers de nouveaux locaux est dans les cartons de la municipalité. L'ALSH pourrait alors être hébergé dans ses propres murs. Pour l'heure, au vu des conditions de fonctionnement, l'augmentation constante des effectifs accueillis devra être maîtrisée. De plus, l'indemnité servie aux animateurs ne correspond plus à une juste rémunération de leur engagement et à la couverture de leur frais de déplacement.

"Privilégions les choses simples", proclame Nadège Beaufol. Si le principe est ô combien louable, il est aussi d'actualité parce que nécessité fait loi.

### Service vacances

## Permanences et nouveautés

Comme chaque été, le service vacances de votre fédération va accompagner les loisirs et les vacances de nombreux Puydômois.

En 2011, ce seront notamment :

■ **Les multiples ALSH** que nous gérons et qu'*Auvergne laïque* vous a présentés dans ses colonnes tout au long de cette année :

- avec au mois de juillet, les centres d'Aubiat, de Beaumont (transporté à St-Genès-Champanelle), de Blanzat, Ménétrol et Riom (transportés à Loubeyrat), de Maringues, de Pont-du-Château et Chadieu (sur le site de Chadieu), de St-Bonnet-près-Riom et de Vertaizon. Ce sont ainsi 450 jeunes de 4 à 12 ans qui seront accueillis ;

- tandis qu'au mois d'août, trois centres poursuivront leur ouverture : Maringues la première semaine, Loubeyrat les trois premières semaines et Chadieu les cinq semaines (jusqu'au 2 septembre inclus) pour 150 jeunes. Signalons qu'à Chadieu, sur la cinquième semaine, nous hébergerons quotidiennement la moitié des 150 jeunes de l'ALSH de Cournon (et leur encadrement) pendant la rénovation de leurs locaux.

■ **Les centres de vacances** que nous proposons au départ de Clermont-Ferrand permettront à environ 150 jeunes de 6 à 17 ans de découvrir la vie en collectivité et le dépaysement au travers d'activités ludiques et pédagogiques. Ils pourront fréquenter les centres de nos collègues des fédérations de la Haute-Loire (St-Front, Tence, Chambon-sur-Lignon et Jax), du Cantal (Le Lioran, Le Rouget, Lascelles), de l'Aveyron (Pont-de-Salars), de la Drôme (Jard-sur-Mer), de la Creuse (St-Palais-sur-Mer).

■ **Un séjour en Catalogne** organisé par nos collègues de la Creuse permettra à certains adolescents de pousser un peu plus loin leur dépaysement.

Enfin, le service vacances propose aussi au travers de ses brochures et site Internet nationaux, des séjours organisés par

l'ensemble des fédérations de la Ligue de l'enseignement :

■ **Des séjours juniors** (6 à 17 ans) sur toute la France concernent une cinquantaine de jeunes dont un quart en séjours linguistiques.

■ **Des vacances familiales** dans l'un des 150 centres, propriétés des différentes fédérations, sont proposées.

■ Notre village-club du **Grand Panorama** au lac Chambon accueillera comme chaque année des familles désireuses de vacances, à leur gré actives ou décontractées, dans l'environnement magnifique de la vallée de la Couze Chambon prolongé à quelques minutes par la vallée de Chaudefour et le massif du Sancy.

Par ailleurs, de nouvelles propositions se font jour cet été au Grand Panorama :

- L'ALSH de Maringues va profiter de la structure pour y dépayser ses troupes.

- Le service jeunesse de la ville de Beaumont propose également à ses préados des séjours actifs au grand air.

- Le SAJ (Secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier communauté) se rendra aussi sur le centre.

Par ailleurs, quatre mini-séjours de cinq jours (lundi au vendredi) sont proposés aux jeunes Puydômois de 7 à 11 ans, qu'ils viennent par l'intermédiaire d'un ALSH ou en individuel. Cette formule, à mi-chemin entre l'accueil journalier de l'ALSH et le centre de vacances, représente une opportunité de séjour de proximité commode pour un premier départ comme pour un dépaysement de courte durée lorsque les parents travaillent encore. À noter que ces séjours sont d'ores et déjà programmés pour une diffusion nationale dans le catalogue juniors été 2012.

■ Enfin, le service vacances poursuit son **partenariat avec les comités d'entreprise et les groupes** (associatifs ou autres) tant pour l'organisation des vacances ou loisirs d'enfants que pour ceux des adultes.



### Rassemblement départemental USEP tennis de table

108 enfants des écoles de Sayat, Laps, Les Martres-sur-Morge et Clermont-Jean-Macé ont participé au rassemblement départemental tennis de table le 17 mai à l'Arténium de Ceyrat. La matinée a été consacrée à des exercices préparatoires aux gestes techniques encadrés par les enseignants et des membres du CD 63 de tennis de table sur trente tables mises à disposition par la Ligue d'Auvergne. Après un premier classement intermédiaire des équipes en lice, un tournoi par niveau de jeu a été arbitré par la classe de Ceyrat de Madame Gilliet. Les jeunes arbitres ont été récompensés pour leur intervention par un tee-shirt remis par Jacques Martin, président du CD63 de tennis de table. Les équipes de Sayat ont remporté le tournoi et seront récompensées lors de la remise des trophées UFOLEP/USEP en juin.

FJEP de Fernoël

# On y travaille à être heureux

Si il fallait une définition type de l'amicale laïque rurale ou campagnarde, Fernoël pourrait en être un symbole dans cette petite commune proche de Giat, encore puydômoise et presque creusoise, comptant cent trente-sept habitants.

L'accueil qu'y a reçu la délégation d'*Auvergne laïque* montre l'attachement des responsables locaux aux valeurs sociales et humaines que la FAL promeut.

Si dans sa forme actuelle, le FJEP existe depuis 1983, le souvenir d'associations à l'esprit amicaliste et laïque se perd dans le brouillard des temps lointains quand les instituteurs faisaient vivre la commune autour de l'école aujourd'hui fermée. Car l'Amicale a un riche passé où se côtoient des noms qui ont marqué une époque faite de bien vivre et d'indéfectible amitié.

On y trouve Jean Rouchon (mal récompensé de son immense talent par la "ville"

de Giat : il était administrateur national de la MGEN et créateur de la MRIFEN devenue COREM, après de récentes vicissitudes qu'il n'aurait pu imaginer), André Chassagnol puis le trio du temps des copains, Roger Quilliot, Jean Mouton, Roger Michon. Leur mémoire est encore bien présente dans des locaux remarquablement aménagés et partagés avec le Comité des fêtes. Ces anciens bâtiments préfabriqués démontés à Clermont et reconstruits sur place par les habitants eux-mêmes en sont la preuve.

## Vielle, musiques trad et danses folkloriques

"La liberté habite à la campagne." Cette citation, probablement trop péremptoire pour être généralisée, convient tout à fait à l'idée que le FJEP de Fernoël se fait de son rôle. Ici, pas de recherche d'activité nouvelle et à la mode, pas d'atelier dans l'air du temps pour satis-



faire un public essentiellement consommateur. Mais un savoir-faire, un savoir-être exceptionnels, et on s'y tient !

## Amicale - amitié

Danses folkloriques, certes, mais pas un groupe comme on en voit tant. À Fernoël, grâce au seul bouche-à-oreille,

chaque vendredi soir, des musiciens se rencontrent sur la scène et jouent, des danseurs se retrouvent dans la salle et dansent. Pour le plaisir, pour la rencontre, pour partager ce qu'on sait faire. À 23 h 30, on ferme et à la semaine prochaine s'il n'y a pas trop de neige ou de verglas. Rideau.

Voilà comment on fidélise soixante adhérents.

Chaque année, l'AMTA (Association des musiques traditionnelles Auvergne), organise la Fête de la vielle. En avril, le FJEP invite à un bal traditionnel. Le dimanche après le 15 Août, il organise une randonnée pédestre. Et là, notre monde un peu fou retombe sur ses pieds. "Pas trop de monde, quelques dizaines, c'est tout parce qu'on ne peut plus gérer. On donne à manger des choses du jardin, alors ça limite !" Ainsi, vous ne verrez plus la marche de Fernoël sur le calendrier UFOLEP. Elle y aurait sa place mais... "nous, ça dure la journée, on prend le temps et de marcher et de manger. Seul, le guide connaît le parcours, on va à sa vitesse. Alors, des gens nouveaux sont surpris, ils n'ont pas prévu..." Un art de vivre.

C'est autour de la tarte à la rhubarbe que l'on a parlé de la SACEM et de sa redevance au coût exorbitant, des nouvelles difficultés à assurer le voyage annuel et de l'inevitable vieillissement de la population. Mais à Fernoël, ne parlez surtout pas "des vieux de la vielle" : la jeunesse est là et la relève est assurée. Alors, swingue la manivelle dans l'coin d'la boîte en bois.

FR Sayat-Argnat

# Ça bouge le long du Bédât



## Le bureau

**Présidente :** Nadine Dozolme  
**Vice-présidentes :** Thérèse Hermet et Élisabeth Lisa  
**Trésorier :** René Hervier  
**Secrétaire :** Cathy Fief

Créée en 1971 sous l'impulsion de Michel Chebance, l'association ne concernait alors que les habitants de Sayat ; en effet, ceux de la section d'Argnat avaient leur propre foyer rural (à présent mis en sommeil). En 1992, grâce à des statuts modifiés, le nouveau Foyer rural s'adresse enfin à tous les habitants de la commune qui compte aujourd'hui près de 2 500 habitants.

Il leur propose toute une gamme d'activités pour jeunes, pour adultes, pour tous : danses de société, judo, yoga, chorale, gymnastique d'entretien et gymnastique rythmique, sport éveil, musique (percussion, batterie, synthétiseur, piano, accordéon), théâtre, randonnée et hip-hop. La liste est longue et les 274 adhérents (dont 97 de moins de 16 ans) ont de quoi occuper agréablement leur temps de loisirs sur leur lieu même de résidence.

Fidèle à sa vocation d'éducation populaire, l'association organise aussi des conférences (alimentation, hygiène de vie...), des formations variées (yoga, country...) et des stages de secourisme.

Activité assez rare parmi les associations affiliées à la FAL du Puy-de-Dôme, le hip-hop connaît à Sayat un très grand succès ; cela incite les dirigeants du foyer à organiser l'an prochain un "battle" autrement dit une compétition de hip-hop qui devrait réunir nombre de compétiteurs et de spectateurs (une vingtaine de groupes sont attendus) ; une grande première qui mobilise déjà les énergies dans la vallée du Bédât !

La partie festive n'est pas non plus oubliée et le repas dansant annuel réjouit à la fois les cœurs et les estomacs des participants ainsi que la caisse du trésorier, René Hervier. Un carnaval annuel se déroule alternativement à Sayat et à Argnat ; la vieille rivalité entre les deux villages s'en trouve ainsi atténuée et ce travail fédérateur est à porter au crédit du foyer rural qui, comme les amicales laïques voisines, a pour but le rassemblement et non la division.

Les vingt membres du conseil d'administration qui se réunissent une fois par mois ont beaucoup de mérite et de savoir faire pour organiser et coordonner ces multiples activités d'autant plus que la commune manque de salles adaptées pour certaines pratiques.

*Auvergne laïque* a rencontré une équipe dirigeante extrêmement dynamique qui ne recule pas devant les difficultés : "Plus il y aura d'activités ici et moins les gens iront ailleurs ; en évitant les déplacements, nous avons le sentiment d'accomplir aussi un geste éco-citoyen" affirme Nadine Dozolme, la présidente, qui ajoute : "Pour ne pas devenir une simple cité-dortoir, il faut conserver l'âme du village et pour cela l'animer tout au long de l'année." Ce à quoi s'emploient sans compter les amicalistes sayatois.

À l'automne prochain, le foyer rural va fêter ses 40 ans ; parmi les festivités envisagées, un grand bal traditionnel gratuit auquel seront conviés tous les adhérents quelle que soit la discipline pratiquée et quel que soit leur domicile... Sayat, Argnat ou même Laty !

## ÉCHOS



## Amicale laïque de Gimeaux

Samedi 14 mai, plus de deux cents personnes ont répondu à l'invitation de Roland Chanier, président de l'A.L. Gimeaux pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association autour d'un buffet copieusement garni ; à cette occasion, plusieurs membres méritants (anciens ou actuels) se sont vu remettre une médaille des mains de Bernard Favodon (conseiller général), de Jacques Chaput (maire de la commune) ou de notre président Gérard Chanel.

## 7<sup>es</sup> Rencontres Marc-Robine du 12 au 16 juillet au Gamounet à Saint-Bonnet-près-Riom (63)

Marc Robine, journaliste, conférencier, biographe, auteur, compositeur, musicien, chanteur, reste le référent incontesté de la chanson française. Marc Robine, le passeur, laisse entre autres dix albums enregistrés par lui-même (Dulcimer, L'Exil, L'Errance), six livres sur la chanson française, deux collections de disques. Un travail complété par une impressionnante Anthologie de la chanson française enregistrée de 1900 à 1980, en 75 CD, 1 771 titres ! Dans l'esprit de ce passeur, chaque année au cœur de juillet, l'association On connaît la chanson organise les Rencontres Marc-Robine.

Rencontre avec les artistes : on y côtoie des artistes connus et de jeunes pousses.

Rencontre de l'écrit et de la chanson : spectacles en chanson autour de grands écrivains - Cendrars, Aragon, Gaston Couté...

Rencontre du public tous les après-midi avec des invités de renom autour de débats thématiques en relation avec le spectacle du soir.

Rencontre avec le monde magique de la scène et du concert : deux spectacles par soirée.

Rencontre avec l'inconnu, dans une ambiance conviviale, on peut partager sa table, casser la croûte et boire un verre.

Le programme complet des rencontres peut être téléchargé sur le site [www.onconnaîtchanson.fr](http://www.onconnaîtchanson.fr) - Tél. 04 73 64 11 45

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**  
(15 lignes maximum) avant le 1<sup>er</sup> septembre 2011

ASSOCIATIONS,  
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

# La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

GRUPE BANQUE POPULAIRE

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

**CREDIT COOPERATIF**

CRÉDIT COOPÉRATIF  
33, boulevard Berthelot  
63407 CHAMALIÈRES CEDEX  
Tél. 04 73 19 56 90  
Fax 04 73 30 97 16  
E-mail : [chamalieres@credit-cooperatif.coop](mailto:chamalieres@credit-cooperatif.coop)

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

# Les amicales

# animer

## PERMANENCE DES AMICALES LAÏQUES

On les assimile parfois à un comité des fêtes ou à un club sportif ; on les croit réservées au troisième âge. Elles sont si étroitement inscrites dans la vie locale qu'elles risquent d'être frappées d'archaïsme et d'être condamnées à un simple fonctionnement routinier.

**C'est oublier les nécessités sociales qui ont présidé à la naissance des amicales laïques. C'est oublier les valeurs dont elles se réclament qui sont les valeurs mêmes de la démocratie. Elles ont pour vocation de garantir la permanence, le bonheur et l'efficacité de la vie associative à laquelle tous les citoyens ont la liberté de participer.**

**Après l'amicale laïque de Montaigut ou celle de Gimeaux, c'est l'amicale de Saint-Éloy-les-Mines qui va fêter son cinquantenaire ; à travers ces évocations, c'est le panorama de toute une vie locale qui se déploie et qui s'inscrit dans une histoire à dimension humaine.**

**Les amicales laïques souffrent pourtant : elles déplorent l'évolution de l'adhérent/militant vers l'adhérent/consommateur, les difficultés financières (aggravées par des mesures budgétaires drastiques) et surtout la difficulté à "transmettre le relais", à trouver un nouveau président, à élire un nouveau bureau... On est toujours au bord du naufrage, et pourtant le navire va et l'équipage ne baisse pas les bras.**

## Les amicales laïques : le bon usage de la démocratie

**D**étachées des nécessités de l'histoire qui les ont fait surgir, les amicales laïques passeraient aisément pour désuètes alors qu'elles sont étroitement liées à l'avènement même et aux exigences de la République. Après l'abrogation en 1864 de la loi Le Chapelier qui interdisait toutes formes de rassemblements, la liberté d'association, garantie par la loi de 1901, est une des grandes conquêtes citoyennes ; elle offrait aux hommes la possibilité de la rencontre, de l'échange et du partage, ce qui persiste à fonder aujourd'hui toute entreprise associative, et prépare ainsi le terrain du "vivre-ensemble". Les régimes autoritaires se sont toujours méfiés des rassemblements au sein desquels les hommes organisaient leur résistance et leurs revendications.

Dans l'arsenal aujourd'hui déployé par le gouvernement contre la démocratie, les attaques visent aussi la vie associative, comme le signale Didier Minot dans *Le Monde diplomatique* de janvier 2011 : "Les asso-

*ciations pourraient se voir soumises au droit commun de la concurrence et privées de subventions. C'est le sens d'une circulaire récente du Premier ministre français François Fillon. En se livrant à une interprétation extensive de la réglementation européenne, le gouvernement porte un coup sévère à la liberté d'association, pourtant garantie par la Constitution."*

On se demande bien quel déficit réel provoque, dans la balance budgétaire, le fonctionnement associatif. Ces économies de bout de chandelle cachent sans doute des objectifs plus sournois visant à restreindre les libertés citoyennes, oubliant - méprisant - les combats qui les ont conquises.

Cependant les amicales laïques portent bien leur nom. En dehors des activités ludiques, en dehors des manifestations festives, qui mobilisent tout un artisanat local, c'est l'exercice naturel de la coopération qui s'y accomplit - autrement dit de la solidarité ; pas seulement dans la

complicité d'un même loisir, d'une même passion, mais aussi dans la répartition des tâches, la distribution des responsabilités. Favorisant aussi, même modestement, l'accès de tous au loisir et à la culture, c'est essentiellement au service des plus jeunes et au service de l'école publique que les associations déploient leur activité.

Quoi de moins redoutable, donc, et quoi de plus pacifique enfin que ces associations réunies en amicales laïques où tout citoyen est accueilli indépendamment de ses appartenances idéologiques, où des bénévoles mettent leur temps et leurs compétences au service de leurs concitoyens, toutes générations confondues ?

Ainsi se trouvent incarnées, dans le fonctionnement associatif, toutes les valeurs constitutives de la démocratie, librement mises en œuvre à l'échelon d'un village, d'un quartier que les associations animent. C'est pourquoi la vitalité des amicales laïques pourrait bien être inépuisable et mériterait d'être encouragée.



# intégrer

# Associations laïques

# ACCOMPAGNER



## L'amicale laïque et l'école

102 enfants âgés de 8 à 11 ans, des classes de CE2 et CM2 participeront à la journée sportive du mardi 28 juin, organisée par Julien Chaumont, instituteur à l'école La Roche de Saint-Éloy-les-Mines.

Cette manifestation est destinée à offrir aux jeunes participants la possibilité de découvrir quatre sports dans la journée parmi l'éventail des sept activités suivantes :

- basket
- foot
- rugby
- tennis
- ping-pong
- boule lyonnaise
- torball (pratique du hand les yeux bandés).

On sait l'importance pédagogique de l'initiation : cette journée a pour objectif de développer chez les enfants le goût du sport et de les inciter à une pratique sportive.

L'amicale laïque contribuera très largement à l'opération puisque quatre associations sportives (dont "Handisport" pour l'encadrement de l'activité "torball") mettent, à la disposition des enfants, leur expérience et leurs compétences.

La municipalité apporte également son soutien : la journée se déroulera dans le complexe sportif local, et un goûter sera offert aux enfants.

Enfin, la remise d'un diplôme encourageant les jeunes sportifs confèrera à cette journée sa nécessaire solennité. Ce projet n'a rien de spectaculaire : il s'inscrit simplement dans une conception culturelle et démocratique de la pratique sportive ; il conjugue le rôle de l'école, de l'amicale laïque et de la municipalité dans une action entièrement consacrée à l'éducation et à l'enrichissement des écoliers.

La présence de l'association "Handisport" à cette journée ajoute aussi à sa vocation citoyenne. La pratique du "torball", normalement destinée aux non-voyants, permettra aux enfants de comprendre une des fonctions essentielles du sport qui est la participation et l'intégration de tous.

Une telle action ne suffit pas à supplanter les conceptions du sport telles qu'elles sont médiatisées mais elle peut, le temps d'une journée et à la faveur des rencontres, en cultiver une autre image.

## Participation associative des jeunes

Selon le baromètre Jeunesse de septembre 2010 réalisé par l'IFOP pour le ministère chargé de la Jeunesse, plus d'un tiers des jeunes de 16 à 29 ans adhère à au moins une association, chiffre stable depuis vingt ans.

Les adhésions des jeunes se portent sur des groupements permettant d'avoir une activité commune (sportive, culturelle, de loisirs). Axée majoritairement sur une recherche de convivialité, d'épanouissement personnel, la participation associative des jeunes tend aujourd'hui à se conjuguer avec davantage d'ouverture sur la cité et de capacité de mobilisation sociale. Mais lorsque l'on considère non plus l'adhésion mais le fait d'accomplir un travail bénévole dans une association, seul un jeune sur cinq reste concerné.

## Pour conclure

Au cours de l'année 2009, conduit par l'un de ses membres (maire d'une commune rurale) à s'interroger sur le bien-fondé et la pertinence de l'avant-projet de réforme des collectivités territoriales, le Cercle Condorcet a très vite perçu la difficulté de poser une véritable problématique sur un sujet aussi complexe.

Toutefois, ses membres ont été questionnés, voire inquiétés, par cette réforme certes à l'état d'ébauche, issue des travaux de la commission Balladur et notamment par ses conséquences réelles ou supposées sur la vie associative très présente dans leurs débats mais aussi par les incidences d'un nouveau maillage politique eu égard à l'exercice de la démocratie.

Par cette réflexion sur un texte qui n'était qu'un projet de loi, le Cercle Condorcet du Puy-de-Dôme a souhaité alerter les associations et les collectivités du département et leur faire part de leur inquiétude en rappelant que les unes et les autres participent à la mise en œuvre de l'intérêt général.

Inquiétude sur les relations entre associations et collectivités territoriales : quelle place sera faite à l'initiative associative ? Certaines imprécisions ont certes été levées.

Inquiétude au sujet de la répartition des compétences et la création à terme de l'échelon nouveau des métropoles dans un contexte de gel des dotations aux collectivités. Risque de tarir la mise en œuvre et le soutien aux projets associatifs utiles à toute vie sociale ? Le monde associatif n'est-il pas un partenaire nécessaire et indispensable aux collectivités territoriales dans de nombreux domaines ?

Inquiétude quant à la suppression annoncée de la clause de compétence générale menaçant par là même, en raison de la complexité du financement de leurs acteurs, l'existence des associations.

## Le projet devenu loi, des questions demeurent

Cette réforme ne mettra-t-elle pas un coup d'arrêt à la décentralisation engagée depuis 1983 ? En souhaitant, en apparence, diminuer les niveaux de gestion des territoires, prenant conscience qu'il est impossible de faire disparaître un échelon, cette loi ne complexifie-t-elle pas un peu plus l'existant ?

La logique de cette réforme n'est-elle pas liée assez fondamentalement à des objectifs strictement politiques à savoir les rapports droite/gauche dans les territoires ?

La France rurale ne risque-t-elle pas de pâtir d'un projet qui la marginalise un peu plus ?

La création du conseiller territorial n'est-elle pas un facteur d'affaiblissement des régions. En étant l'élu de deux collectivités, le conseiller territorial ne sera-t-il pas le représentant de sa circonscription devant deux instances, au risque de faire disparaître, ou du moins de rendre illisible, la conscience départementale et la conscience régionale.

La réforme n'entraînera-t-elle pas un recul important de la parité ? Les chartes de promotion de l'égalité hommes/femmes (dans le monde associatif, par exemple) ne peuvent que s'alarmer d'apprendre que les femmes perdraient un grand nombre de sièges qu'elles détiennent si le texte est appliqué en l'état.

Nombre de ces questions – dont beaucoup restent en suspens parce que la loi promulguée en décembre ne les a pas réellement résolues – font que ce livret ne peut être considéré que comme un rapport d'étape construit essentiellement à partir des informations qui ont été davantage recueillies qu'analysées.

Le Cercle Condorcet du Puy-de-Dôme en a conscience mais il souhaitait, par cette modeste publication, éclairer le lecteur en l'aidant aussi à se construire un jugement critique face à cette importante réforme à venir.



# éduquer



ICI & LÀ

• Le désert avance (1)

L'hebdomadaire *Marianne* consacre dans son dernier numéro un très long article à la fermeture des petites écoles rurales. Illustrant très largement une idée exprimée dans notre journal, l'auteur de l'article montre comment la suppression des écoles, ajoutée à la disparition des services publics, entraîne la mort d'un nombre croissant de villages. Les bouleversements économiques avaient largement contribué à la désertification des campagnes et aux misères sociales qui en résultent ; voilà que les mesures gouvernementales, frappant impitoyablement les petites structures, provoquent aujourd'hui la même catastrophe. Les objectifs de la nouvelle réforme territoriale, favorisant le gigantisme urbain et la suprématie des mégapoles, sont impitoyablement mis en œuvre. Partout cependant, les associations de parents d'élèves, les élus locaux se mobilisent pour empêcher l'avancée de ce "désert scolaire", selon une juste expression de l'hebdomadaire que nous évoquons, suggérant la vraie mesure de ce nouveau fléau.

(1) Titre d'une très belle chanson de Michel Berger.

• Décalage...

Pour son honneur et celui de la République dont beaucoup le voyaient déjà président, on espère que Dominique Strauss-Kahn est innocent de l'agression sexuelle dont il est inculpé. Mais en choisissant d'attendre son procès dans un appartement plus que luxueux de 600 mètres carrés loué 35 000 euros par mois, il est d'ores et déjà coupable d'insulte à ceux de ses compatriotes qui voient la hausse des prix aggraver leur précarité et aux peuples du Tiers Monde dont il avait mission de promouvoir le développement.

• Trop c'est trop M. Guéant !

Claude Guéant a affirmé le 24 mai sur une radio: "Le quart des étrangers qui ne sont pas d'origine européenne sont au chômage ; les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés". Ces chiffres ne sont corroborés par aucune enquête sérieuse. Cette mise à l'index des familles immigrées et de leurs enfants est indigne venant d'un ministre de la République. Le véritable échec, c'est celui du gouvernement incapable de lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale.

• Soutien à RESF

Le préfet de la région Auvergne essaie par tous les moyens de décourager les militants de RESF (Réseau éducation sans frontières) de soutenir les sans-papiers. Il a utilisé un décret-loi de 1935 tombé en désuétude qui fait obligation de déclarer un rassemblement trois jours francs avant le début de celui-ci. Or, la mobilisation pacifique se fait souvent dans l'urgence et la manifestation est signalée à la préfecture dès que possible. Nous apportons tout notre soutien aux deux militantes de RESF qui ont été convoquées au commissariat le 16 juin.

# Avec les DDEN

## Le créationnisme aujourd'hui

Si l'on entend par créationnisme toute conception selon laquelle l'univers et ses lois ne se comprennent pas sans référence à une intelligence surnaturelle qui en serait la cause, alors le créationnisme ne se limite pas aux fondamentalismes sectaires qui nient le fait même de l'évolution. Il se décline selon diverses variantes, plus ou moins compatibles avec nos connaissances scientifiques. Le fixisme des sectes les plus rétrogrades, qui nient purement et simplement ce qu'on a le droit d'appeler le fait de l'évolution des espèces, ne vaut intellectuellement pas mieux que le négationnisme historique. Seule une ignorance crasse le soutient. La version actuellement la plus agressive du créationnisme : l'Intelligent design, vient du monde anglo-saxon. Elle est intellectuellement beaucoup plus élaborée, et n'est pas formellement réfutable par la science, puisqu'il est scientifiquement exclu de prouver une inexistence (aucune science ne prouvera que le Père Noël ou les influences astrologiques n'existent pas). Il reste que si nous sommes très loin de tout savoir sur les mécanismes de l'évolution des espèces, ce que nous en savons - qui n'est pas peu - suggère qu'il faut la regarder comme un processus aveugle où la nécessité des lois naturelles agit hors de toute finalité. C'est au contraire la théorie darwinienne de l'évolution par variations aléatoires et sélection naturelle qui permet de rendre compte de l'apparence irrécusable de finalité que donnent les organismes : comment regarder planer un vautour ou un goéland sans avoir l'impression qu'ils sont "faits pour" ça ? Ce qui confère à la théorie de Darwin une portée immense, bien au-delà des sciences de la vie, c'est qu'elle permet, pour la première fois, de

comprendre la manière dont un processus mécanique aveugle, qu'aucune intelligence ne dirige, peut produire des êtres présentant tous les caractères de la finalité, à la manière de nos machines artificielles. Sans être au sens propre réfutée par la science, l'hypothèse d'un créateur devient superflue pour comprendre le monde vivant ; de même que le progrès des neurosciences rend de moins en moins indispensable (et même plausible) l'hypothèse d'une âme spirituelle indépendante du corps.

S'il importe de savoir distinguer entre les formes idéologiques diverses du créationnisme, cela ne suffit pas à répondre aux questions pratiques, notamment politiques, que pose son existence aux défenseurs de la raison, de la science et de la laïcité. Par exemple, l'image que donne de l'univers et de l'homme la doctrine de l'Église catholique relève incontestablement du créationnisme. Pour autant, cette doctrine a renoncé à se poser en concurrente et rivale de la science. Elle a compris qu'invoquer Dieu pour combler les lacunes provisoires de la science était une entreprise vaine, qui affaiblissait même la religion, forcée de reculer devant chaque nouvelle conquête de la science. Elle a donc cessé de revendiquer, du moins officiellement, une place dans l'enseignement, la recherche et les institutions républicaines. Il nous appartient de veiller à ce que ce renoncement, acquis de haute lutte par les mouvements progressistes, demeure irréversible. Le danger ne me paraît pas aujourd'hui considérable de ce côté-là. J'irais même jusqu'à dire (mais je sais qu'on me contesterait ce point) que dans une conjoncture où des courants religieux (notamment évangéliques) mettent en œuvre

une visée nettement théocratique, les défenseurs d'une séparation nette entre la science et la foi, la religion et la raison, peuvent trouver des alliés dans la frange la plus éclairée du monde religieux, celle qui reconnaît la souveraineté à laquelle la raison et la science ont droit. Que les papes de Rome aient du mal à accepter une théorie qui replace l'homme au sein de la nature et va nettement dans le sens du matérialisme, cela peut se comprendre, et après tout, cette attitude n'intéresse que la communauté des croyants. Mais nous devons nous souvenir que l'opposition religieuse à la science aujourd'hui des représentants autrement virulents, qui tentent, au moyen de publications, de prétendus "instituts de recherche", de musées, de pénétrer au cœur du dispositif d'instruction, d'éducation et de recherche publiques.

Le philosophe est compétent pour juger des prétentions théoriques d'un discours, de son rapport à la science et de ses enjeux idéologiques. Il a aussi des choses à dire sur la façon dont pourrait être conçu un enseignement efficace de l'évolution (les choses ne sont pas, à cet égard, idéales dans notre pays). Le philosophe n'est en revanche pas plus qualifié que quiconque pour définir les stratégies les plus pertinentes face au créationnisme. Ce travail relève d'une démarche collective militante dans les associations, les groupes de réflexion, les partis politiques. Il y a peut-être aujourd'hui des batailles plus urgentes, mais l'agressivité du créationnisme dans ses formes les plus rétrogrades nous oblige à ne pas négliger celle-là.

Pour les DDEN

Patrick Dupouey, professeur de philosophie



## Festival Rencontres graff

Le but de cette manifestation, organisée par le Secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier, est de proposer un véritable lieu et un temps d'échanges entre graffeurs et de rendre accessible à un large public la pratique du graffiti et du street art. Le festival comprend deux expositions principales et une manifestation extérieure.

**Expos :** Vernissage le 24 juin à 19 h.

**Expo principale** du 24 juin au 2 juillet - Réalisation in situ par des artistes graffeurs de réputation nationale, selon une scénarisation mise en place par le SAJ.

**Expo rétrospective :** Pour fêter la 10<sup>e</sup> édition des Rencontres graff, retour sur le festival et les artistes qui ont marqué les précédentes sessions (parmi les artistes déjà invités, nous pouvons citer Koralie, Supakitch, MKT4, C3P, Keymi, Slop, Puppa Fuzz T... et bien d'autres !).

**Manifestation extérieure** les 24, 25 et 26 juin - Ateliers d'initiation aux techniques de peinture graff pour les jeunes, démonstration et performance par les artistes en résidence sur l'exposition principale, concours pour jeunes graffeurs (sur inscription), cubes d'expression destinés aux artistes reçus et au public, murs en accès libre pour tous, expressionnium (livre d'or géant), jeu éducatif autour de l'expo principale, animations gratuites... Le but étant d'ouvrir la pratique du graff à tous et de sensibiliser un large public sur la richesse de cet art à part entière.

**Contact :** 04 73 39 76 29 - rencontres.graff@orange.fr - www.sitesaj.ici.st

### Grille n° 58

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

#### HORIZONTALEMENT

- Synonymes de tristes pour Lévi-Strauss.
- Gisaient.
- Cautionnés.
- Futur convalescent ? - Enfant des étoiles, quand il repart.
- Risqueront. - Est anglais ou Centre-Est en France.
- Un ancien droit, comme on l'entendait. - Guère préhensiles chez l'homme.
- Bien cachée ou s'exhibe volontiers. - Ne se donne pas toujours gratuitement.
- Dans ce sens il ne tient pas au doigt. - Ni à lui ni à elle ni à moi.
- Interprète de Beethoven. - Condition officielle.
- Primordiaux.

#### VERTICALEMENT

- Perdue par Brassens en même temps que Margot.
- Vagabonda en esprit. - Manillon.
- Elle a d'agréables reflets. - Vents.
- Est-ce parce qu'il était instantané qu'il est désuet ?
- Un prénom pour Lautréamont. - À l'entendre, ville d'acier.
- Procurent un emploi. - Repas de BB.

- Cri ou possède. - Me conduisit comme un diable.
- Pas loin. - Ordre de dispersion.
- Précède la date. - Vespéral chez Jean Anglade.
- Éprouvants.

Solutions au prochain numéro

#### Solutions mots croisés n° 57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	N	T	E	R	C	E	D	E	R
II	N	E	R	V	E	U	X		V	O
III	G	U	E	R	N	I	C	A		U
IV	E		M	E	T	R	E	U	R	S
V	R	E	B	U	E		L		A	T
VI	E		L	X		E	L	E	V	A
VII	N	E	O		U	T	E	R	I	N
VIII	C		T	A	P	A		T	S	
IX	E	L	E	G	A	N	C	E	S	
X	S		U	R	E	S	T	I	M	E

**ÉCRIVAINS  
EN HERBE** avec l'OCCE

## Pourquoi

### Pourquoi les cochons ont-ils la queue en tire-bouchon ?

Au temps du Moyen Âge, le cochon avait une queue toute dure et droite, mais certainement pas en spirale !...

Un jour, le paysan Claude Martin perdit son tire-bouchon. Quel désastre ! Il était si pauvre qu'il ne pouvait s'en acheter un autre.

L'heure du dîner approcha et le paysan se sentit désespéré à l'idée d'être privé de sa boisson préférée. Que faire ? Il réfléchit, se creusa la cervelle, mais malgré tous ses efforts, il ne trouva rien ! Il alla demander de l'aide à sa femme. Toujours rien !

Soudain, il vit son cochon qui se baignait dans la mare de boue. Seule la queue toute dure et droite pointait vers le ciel. Alors Claude Martin eut une brillante idée !

Il fit sortir son cochon de la mare, lui jeta quelques seaux d'eau pour le laver, le traîna jusqu'à la grange, lui enroula une corde autour des pattes avant et le suspendit à une grosse poutre.

Il planta la queue toute dure et droite de son cochon dans le bouchon. Il tourna, tourna, tira, tira si fort que le bouchon sauta, mais la queue du cochon ne retrouva jamais sa forme, malgré les grognements répétés de l'animal.

"À table !" cria la femme du paysan quelques instants plus tard, et celui-ci, ravi, se servit un verre de vin.

### Pourquoi y a-t-il des étoiles dans la nuit ?

Une nuit, un garçon nommé Zangba se faufila dans la mine de diamants située près de chez lui, alors que son père le lui avait formellement interdit.

Il descendit dérober quelques diamants pour les offrir à sa maman, à l'occasion de la fête des mères.

Il profita du fait que le village soit endormi, pour remonter discrètement les poches pleines.

Toujours dans le plus grand secret, Zangba lava, nettoya, polit ses petits diamants. Il les plaça ensuite sur le dessin qu'il avait préparé. Satisfait du résultat, il cacha son cadeau sous son lit et s'endormit.

Mais le lendemain, au moment d'offrir le cadeau, malheur, celui-ci s'était volatilisé. Zangba chercha, fouilla sa chambre de fond en comble, mais ne trouva rien !

Très triste, il alla voir sa mère et lui expliqua son problème. Elle le consola et lui proposa une balade au clair de lune pour observer les animaux qui viennent boire dans l'étang, chose que Zangba adorait particulièrement.

Le soir venu, ils s'assirent au bord de l'eau et un moment après, Zangba s'endormit. Soudain, il fut brutalement réveillé par le cri de sa mère qui montrait le ciel du doigt.

Et là, Zangba émerveillé, découvrit son dessin dans le ciel. Et c'est depuis ce jour que les étoiles brillent la nuit.

### Pourquoi les serpents sont-ils si longs ?

Auparavant, les serpents n'avaient pas la forme qu'ils ont aujourd'hui.

Ils étaient ronds comme des ballons avec seulement une petite queue et une tête pointue.

Un jour, dans la jungle, un serpent se prélassait tranquillement sur une branche. Tout était calme quand, soudain, surgit une panthère noire, immédiatement suivie d'une panthère rose ! Toutes deux convoitaient l'animal à moitié endormi.

Réveillé en sursaut par les feulements des deux fauves, le serpent bascula et tomba. Aussitôt les deux panthères se jetèrent sur lui.

Elles tirèrent, tirèrent chacune de son côté et le serpent s'allongea, s'allongea... Hélas pour la panthère rose, ses deux pattes arrière glissèrent dans un ravin.

Surprise, elle ouvrit la gueule et le serpent, tel un élastique, alla cingler le museau de la panthère noire. Comme sa rivale, elle lâcha prise et s'enfuit en gémissant.

Quant au serpent, il eut la vie sauve, mais il ne retrouva jamais sa forme initiale !

### Pourquoi les fantômes sortent-ils la nuit ?

Au tout début du Moyen Âge, on pouvait encore croiser des fantômes en pleine journée. Depuis la nuit des temps, ils participaient à la vie quotidienne. Ils faisaient partie de la famille.

Mais un jour, un fantôme nommé Gaspard en eut assez d'être traité comme un esclave. Alors, il se rebella et décida de ne plus aider les humains, mais, au contraire, de leur jouer des tours en faisant peur aux enfants, en insultant les passants, en leur jetant des objets à la tête, en les réveillant en pleine nuit...

Enfin, l'idée de Gaspard eut du succès et tous les fantômes décidèrent de l'imiter. Les humains s'affolèrent et décidèrent d'aller se plaindre à leur roi Clovis. Celui-ci comprit la situation et décida de réunir les fantômes. Il leur proposa un marché : soient ils cessaient leurs bêtises et reprenaient leurs bonnes vieilles habitudes, soit ils continuaient à vivre comme ils l'entendaient, mais la nuit !

Les fantômes se retrouvèrent et votèrent à l'unanimité pour la vie nocturne.

"Sire, nous serons fiers de vivre la nuit !" déclara Gaspard à Clovis.

Et c'est depuis ce jour que les fantômes vivent la nuit !

**Classe coopérative scolaire OCCE**

**Concours Étamine**

**Classe auteur (CM1 - CM2)**

**École des 3 Vallées à Messeix**



## L'ATR se fait *Les Joyeuses Commères de Windsor* à la manière de Shakespeare

On sait que Shakespeare a toujours eu le goût des monstres et il lui fallait un certain culot pour mettre au cœur d'une intrigue pour le moins loufoque - un personnage aussi immonde que Sir Falstaff qui semble sorti tout droit des bas-fonds de la littérature, sorte de quasimodo avant l'heure (la grande âme en moins).

Commandée par la reine Élisabeth (on dit qu'elle voulait voir Falstaff amoureux), la pièce *Les Joyeuses Commères de Windsor* passe pour bâclée, la plus mauvaise - aux yeux de beaucoup - la meilleure pourtant selon Eschemburg, auteur d'une préface au théâtre de Shakespeare, parue en 1906 aux éditions du Bon Marché. Véritable pièce fourre-tout où l'on a parfois l'impression que Shakespeare règle ses comptes avec les clichés de la comédie ; tout y est en effet : le vieillard lubrique ridiculisé, le mari jaloux, les femmes intrigantes et rusées, l'entremetteuse diabolique, les amoureux contrariés et les servantes revêches...

Marc Villemain affirmait de cette pièce "qu'il ne faut rien [en] attendre d'autre qu'une hilarante distraction... Il n'est pas douteux que Shakespeare a travaillé vite et qu'il n'a de toute évi-

dence pas cherché à faire dans la finesse."

Une telle outrance, cependant, dans les personnages, les répliques et les situations finit par se retourner contre la pièce elle-même, et l'on tremble un peu quand on a fini de rire. Car au-delà des vengeances de vaudeville que les commères infligent au vieux séducteur, émergent soudain les thèmes de la solitude, de la vieillesse et de toutes les défaites qui s'y attachent (dont la laideur sur laquelle on ne s'apitoie même pas). Derrière les frasques du carnaval, le tintamarre qui retentit est celui d'une corrida et c'est une mise à mort qui s'accomplit. Certes, le mariage des tourtereaux aura lieu à la barbe des parents mais ce n'est pas cette concession faite au marivaudage, ce "happy end" frelaté, qui consolera le spectateur de son effroi. Singulière épreuve que cette pièce qui le contraint à une sinistre identification "car le théâtre, c'est aussi cela, cette mise en relief de nos instincts et de cette part ivrogne en nous" dit encore Marc Villemain. Il semble alors que l'auteur, par le recours à la farce, se protège contre la tragédie.

Comme Musset, on aimerait aussi, quand le spectacle s'achève, écrire "une soirée

perdue" ; perdue pour les agitations du monde, les faits divers sordides, sur lesquelles la pièce jette une lueur cynique (le théâtre est toujours de notre monde !) ; une soirée gagnée grâce au travail de l'ATR. La troupe prend le parti de l'outrance dans le jeu, les vociférations, mais aussi le maquillage, les costumes chatoyants comme des déguisements. Dans la lignée de Shakespeare, on en rajoute dans la farce, dans la trépidation des poursuites ; on danse et on chante comme dans la comédie italienne - ou américaine. Seul le décor est réduit à sa plus simple expression ; cinq panneaux en quinconce, qui figurent les murs d'une pièce ou la verdure d'une clairière, suggèrent l'imbrication des intrigues ; cinq panneaux derrière lesquels les protagonistes se montrent et disparaissent, se poursuivent et s'étripent et qui rappellent ces machines de foire donnant l'illusion - l'émerveillement - du mouvement.

Et l'ATR, prenant Shakespeare à son propre jeu, réussit à réhabiliter la pièce ratée, à la réanimer, en quelque sorte, comme on le fait de ces peintures usées auxquelles on redonne des couleurs.

## Festilivre

### Le goût des livres

Festilivre qui, une fois par an, anime pour un dimanche les rues de Montaigut-en-Combrailles, n'est pas une manifestation spectaculaire ; c'est une petite fête de village, à l'ancienne, à laquelle les organisateurs s'appliquent à faire participer les habitants.

À l'origine, restaurer le goût des livres ; faire la preuve aussi qu'on lit beaucoup dans toutes les familles, dans tous les milieux et toutes les générations confondues. C'est pourquoi, Festilivre, c'est d'abord "la foire aux livres".

Bien sûr, Festilivre, ce sont aussi quelques bouquinistes professionnels (auxquels le public préfère d'ailleurs les vendeurs occasionnels).

C'est enfin la mise en lumière - et en stands - des activités artistiques des Combrailles. C'est ainsi que le dimanche 22 mai, dans la grande salle des fêtes de Montaigut, on pouvait admirer deux expositions de peintres locaux, une exposition sur la mine de Saint-Éloy, des panneaux de photos évoquant la vie paysanne. On pouvait aussi s'initier à la calligraphie et à la reliure, admirer l'exposition philatélique d'un amateur consacrée aux provinces de France, et écouter les ballades interprétées par un chanteur local.

Le livre avait bien entendu la partie belle avec la présence de quelques plumes locales. Ces mêmes écrivains ont donné, pour clore le festival, des conférences originales dont un public nombreux a fait son profit.

Reconduit depuis plus de cinq ans, Festilivre s'inscrit désormais dans la culture et la tradition de Montaigut grâce à l'association "Montaigut village du livre" qui l'organise et le gère avec brio.



QUOI DE NEUF ?

• Une histoire de l'éducation populaire

Jean-Marie Mignon, Éditions La découverte, 2007

Qu'y a-t-il de commun entre le "rapport sur l'instruction" de Condorcet en 1792 et l'instauration du CAPASE (Certificat d'aptitude à l'animation socio-éducative) créé en 1971, entre le "Manifeste de la Ligue de l'enseignement" de Jean Macé (1866), "pour faire cesser l'ignorance du peuple" et le mouvement ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et l'aide au citoyen) ? En apparence rien si ce n'est la permanence d'une idée qui depuis trois siècles a permis d'étayer la réalité de l'éducation populaire. Jean-Marie Mignon en avait présenté en 2007 une courte histoire (200 pages), au cours de laquelle il survolait de façon claire et documentée les différentes étapes et montrait surtout comment on est passé de la formule paternaliste de vouloir "éduquer le peuple" à la conception moins passive de "l'échange des savoirs" entre adultes volontaires et consentants.

Dans sa conclusion, l'auteur mettait en opposition ceux qu'il nomme "les majors", c'est-à-dire les mouvements et fédérations qui ont depuis longtemps une place qui confine au monopole mais qui paradoxalement vivent dans la crainte de lendemains incertains et les autres qui n'ont pas cette longue histoire ni les mêmes responsabilités, qui ne sont pas toujours des interlocuteurs reconnus mais dont les choix sont plus libres et parfois plus audacieux. Il terminait par cette réflexion pleine de sagesse et de provocation : "... On peut imaginer une nouvelle éducation populaire moins directement éducative, plus réactive aux émotions sociales et aux dysfonctionnements de la société. Cette situation sera-t-elle exemplaire de l'avenir de l'éducation populaire ?..."

N'est-ce pas aussi une idée qui préoccupe la Ligue de l'enseignement cinq ans plus tard dans son tout récent manifeste "Faire société" ?

Jean-Marie Mignon est CTP à la direction régionale Jeunesse et Sports d'Île-de-France où il travaille sur les métiers et l'emploi de l'animation sportive et socioculturelle.

# L'art du costume de la Comédie-Française

À l'occasion de son cinquième anniversaire, le Centre national du costume de scène et de la scénographie rend hommage à l'une de ses institutions fondatrices : la Comédie-Française. En exposant les plus belles pièces de ce théâtre emblématique, le CNCS retrace l'histoire du costume de théâtre, des ateliers de couture, comme celle de la Comédie-Française elle-même, à travers les grandes figures qui l'ont marquée, auteurs, comédiens, metteurs en scène, costumiers. Depuis sa fondation par Louis XIV, le Roi Soleil, il y a plus de trois siècles, la Comédie-Française remplit la mission qui lui avait été assignée : arpenter le chemin de l'excellence dans tous les domaines du spectacle, dont celui du costume. Hommage à la Comédie-Française, cette exposition est d'abord dédiée à ses ateliers de costumes et à leur directeur, Renato Bianchi, ainsi qu'aux illustres noms qui ont marqué son histoire, en offrant un ensemble exceptionnel de plus de deux cents costumes, issus des collections de la Comédie-Française déposées au CNCS et du fonds du théâtre. Une manifestation d'autant plus spectaculaire que la scénographie, directement inspirée de la célèbre salle Richelieu, comporte une partie "salle" et une partie "coulisses", entraînant le public dans un parcours théâtralisé de l'univers de la Comédie-Française.

Au cœur du panorama historique proposé, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, une large place est accordée aux costumes de pièces des grands auteurs du théâtre classique, Corneille, Racine et surtout Molière, le "patron" de la Comédie-Française. De ce dernier, à défaut de costume d'époque, les Comédiens-Français ont conservé un meuble de scène ô combien éloquent, le fauteuil de malade dans lequel il donna la dernière représentation de son ultime pièce *Le Malade imaginaire*. Parmi les comédiens, les plus grands interprètes seront évoqués : Lekain, Talma, Rachel, Mounet-Sully, pour n'en citer que quelques-uns.

L'exposition aborde aussi l'influence décisive des metteurs en scène et des costumiers sur l'art du costume à la Comédie-Française au XX<sup>e</sup> siècle. Les "costumiers maison", entre autres Suzanne Laliq et Renato Bianchi, qui ont durablement imprimé leur marque, à la fois comme directeurs des ateliers et créateurs de costumes, et les costumiers invités, dont Sonia Delaunay, Christian Bérard, Carzou, ou encore Cecil Beaton, Christian Lacroix, Boris Zaborov, Thierry Mugler et tant d'autres...

Enfin, la part belle est réservée au travail des ateliers de la Comédie-Française, à ces métiers de l'ombre, dont certains ont quasiment disparu "à la ville", qui se situent à la frontière de l'artisanat d'art et du travail de création.

Quelques repères...

**La plus ancienne troupe de France.** Depuis plus de trois siècles, la troupe de la Comédie-Française interprète le répertoire classique et contemporain. Elle a participé à toutes les révolutions scéniques qui ont marqué l'histoire du théâtre en France, et notamment l'art du costume de scène.

Lorsque Louis XIV, en 1680, ordonne la création d'une troupe unique, choisissant pour la constituer les meilleurs comédiens de deux compagnies rivales, il a pour but de "rendre les comédies plus parfaites". La Comédie-Française ne s'est jamais départie de cette préoccupation d'excellence, pour la constitution du répertoire, son interprétation et sa mise en œuvre sur le plateau.

**Le "magasin d'habits".** Domaine privé des comédiens jusqu'alors responsables de leur garde-robe, le vestiaire théâtral est peu à peu pris en charge par l'institution à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, coïncidant aussi notamment avec les premières réformes esthétiques du costume. Le "magasin d'habits" naît à cette époque, stock de costumes dont il reste encore des vestiges aujourd'hui, notamment pour *L'Orphelin de la Chine* de Voltaire (1755) ; on sait que l'auteur abandonna ses parts afin de financer ces costumes d'un genre nouveau.

Exposition du 11 juin au 31 décembre, Centre national du costume de scène de Moulins



## Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# FORUM

## Faut-il brûler Auvergne laïque ?

Lors de l'assemblée générale de la FAL, et essentiellement au nom de considérations budgétaires, il a été contesté l'opportunité de poursuivre la diffusion d'*Auvergne laïque* sous sa forme actuelle et il a été proposé de l'éditer "en ligne". Nous voilà confrontés à nouveau à l'empire des chiffres (voir notre précédent numéro) car l'arithmétique ne nous est guère favorable. Il faut admettre que la publication d'*Auvergne laïque* n'est pas une opération lucrative. Au-delà des considérations financières, c'est le sens même de notre publication qui est interrogé et, dépassant largement le caractère tangible des bilans financiers, la question relève en fait d'enjeux symboliques dont les chiffres ne donneront jamais aucune image.

Nous n'avons pas manqué, dans le forum du journal, d'interroger nos lecteurs à plusieurs reprises sur l'intérêt (et le rayonnement) d'*Auvergne laïque* ; les réponses ont été rares et rarement significatives. De quoi justifier toutes les démissions. Pourtant, autour de nous, les échos sont plutôt encourageants, et nombre de lecteurs nous disent leur satisfaction à trouver dans le journal un article relatif à l'association dont ils font partie. Les comptes rendus publiés constituent également une mine d'idées qui contribuent au développement des associations. L'assiduité de certains correspondants - les DDEN en particulier - atteste aussi d'une fidélité et d'un attachement à la publication.

On le sait bien, rares sont les personnes qui lisent un journal de la première à la dernière ligne ; les lectures partielles ou en diagonale ne frappent pas pour autant un magazine d'inutilité. En ce qui concerne *Auvergne laïque*, il est incontestable qu'il est lu par les acteurs d'associations quand ils sont concernés par les comptes rendus. Mais on ne peut cependant réduire le journal à un simple "bulletin paroissial" comme il en existait autrefois ; il se limiterait alors à un inventaire fastidieux des festivités locales (assimilées à quelques kermesses laïques). Chaque mois, de nombreuses associations nous font parvenir le compte rendu de leurs manifestations ou de leurs projets ; bien au-delà de l'information, nous voulons être le témoin d'une persévérance et d'un enthousiasme associatifs qui ne se démentent pas, malgré les difficultés de tous ordres auxquelles la vie associative est exposée.

Au plus près de l'actualité, en nous assurant la contribution de spécialistes, nous consacrons largement nos articles et nos dossiers aux sujets qui intéressent les citoyens : l'école, l'emploi, l'écologie, toutes les questions de la vie sociale, mais aussi le théâtre, la danse, la poésie (car nos associations ne sont pas seulement sportives) constituent nos préoccupations et nourrissent très largement nos éditoriaux et nos dossiers. Le soin apporté par les DDEN aux articles relatifs aux problèmes de l'école laïque fait la preuve que nos orientations et nos engagements ne sont ni vains ni dérisoires.

Comment mesurer alors l'impact véritable du journal, l'importance de sa diffusion ? Il appartiendrait aussi à nos militants de s'en inquiéter et de contribuer au rayonnement de notre périodique en sollicitant, par exemple, des abonnements nouveaux qu'un peu de conviction - et journal en main à l'appui - permet d'obtenir sans peine. René Char affirmait que "si l'homme de science laisse des preuves, le poète doit laisser des traces, car seules les traces font rêver". Nous n'avons pas de prétention poétique ; *Auvergne laïque* n'est pas un manifeste, mais il porte les traces indispensables d'une réalité qui nous interroge et parfois d'une utopie à laquelle nous croyons. Il est avant tout l'organe d'incarnation - et de diffusion - d'une parole associative qui se publie et qui s'échange ; il est aussi l'illustration tenace des valeurs que nous défendons et, sans aller jusqu'à l'étendard, il demeure le fanion local de la laïcité.

Rappelons qu'*Auvergne laïque* peut être "lu" sur le site de la FAL mais la formule traditionnelle, plus concrète, convient bien à la vocation de notre journal et mérite d'être maintenue indépendamment des considérations financières et des commodités technologiques qui voudraient simplifier le mode de diffusion. Alain Bandiera

## Newsletter et e-learning

Certains de nos amis nous pressent de ne plus diffuser *Auvergne laïque* que par Internet et la proposition mérite examen. Sans doute faut-il "vivre avec son ère" et ne pas négliger les formidables outils de communication que nous offrent l'informatique et la télématique ; nul ne songe à revenir au temps des moines copistes. Mais nous devons nous souvenir aussi que la prédiction de Mac Luhan ("nous passons de l'ère Gutenberg à l'ère Marconi") ne s'est pas réalisée : le téléphone et la télévision n'ont pas tué le livre. Et la chose écrite doit bien avoir une singulière vertu pour que les mêmes marchands qui nous harcèlent d'invitations téléphoniques et télévisuelles à consommer leurs produits inondent nos boîtes à lettres de prospectus, voire de copieuses publications.

Certes, l'outil informatique permet la conservation d'une quantité prodigieuse de documents accessibles d'un coup de doigt. Il constitue une source d'informations inégalable. Mais qui a envie de lire Molière, Baudelaire ou Camus sur un écran ? Et le message écrit ne s'efface pas ; on peut le revisiter, il permet la vérification, il incite à la réflexion. Notre publication a justement l'ambition de fournir à ses lecteurs quelques éléments pour, selon les cas, éveiller, conforter ou enrichir leur conscience citoyenne.

Il appartient aux élus de notre mouvement de décider si nous devons conserver, modifier ou diversifier la forme de ce bulletin. Mais prenons garde, pour parler le jargon à la mode, que la généralisation de la "newsletter" ne prépare celle de l'enseignement à distance, cet "e-learning" qui vient de faire son entrée dans le *Petit Robert*. Car nous avons la conviction que la relation directe d'un jeune avec un éducateur - si celui-ci est formé, bien sûr - est indispensable à la construction de son savoir mais aussi de sa réflexion, de sa personnalité, de sa citoyenneté. Nous avons déjà les "fast-foods". Google nous préserve des "fast-think" ! Bernard Gilliet

Le conseil d'administration de la FAL du 9 juin a décidé de poursuivre la diffusion d'*Auvergne laïque* sous sa forme actuelle pour la saison 2011/2012. Nos lecteurs sont invités à envoyer leurs réactions par courrier ou par mail.

FAL - Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28  
E-mail : auvergnelaique@fal63.org  
Directeur de publication : Gérard Chanel  
Rédacteur en chef : Guy Grand  
Secrétaires de rédaction :  
Frédéric Rideau, Françoise Manry  
Comité de rédaction : Alain Bandiera, Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Fauchoux, Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin  
Conception/réalisation - Impression : fusium  
04 73 73 25 25  
Abonnement 1 an : 16 €  
Commission paritaire n° 0411 G 84688  
Dépôt légal : juin 2011 - N° 430